



Fondation Brigitte Bardot

28 rue Vineuse

F - 75116 Paris

Tél : 01 45 05 14 60

www.fondationbrigittebardot.fr

**Monsieur Bruno Le Maire**

Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

78 rue de Varenne

75007 Paris

Paris, le 26 avril 2010

Monsieur le Ministre,

É t h i q u e



**L 2 1 4**

A n i m a u x

**L214**

BP 96

F - 69672 Bron Cedex

tél. : +33 (0)9 50 36 42 44

www.L214.com

www.stopgavage.com

contact@L214.com

La Fondation Brigitte Bardot et l'association L214 s'associent pour vous demander d'intervenir rapidement pour mettre fin à l'élevage intensif des lapins de chair.

En 2008, l'association L214 interpellait votre ministère sur les conditions d'élevage des lapins, vidéo et dossier à l'appui (cf. copie jointe des courriers). En s'appuyant sur le rapport EFSA de 2005<sup>1</sup>, il était démontré que ces conditions de vie ne respectaient ni la directive européenne 98/58/CE, ni l'article L214-1 du Code rural français. Comme à l'accoutumé dans ce genre de dossier, ignorant le rapport de l'EFSA, votre prédécesseur souhaitait encourager le développement de recherches scientifiques avant la mise en place de normes de protection animale, position qui a conduit à l'immobilisme et au maintien des modes d'élevage intensif jusqu'à aujourd'hui.

Depuis lors, les enquêtes en France se sont succédées. Les images ci-jointes montrent toujours des lapins enfermés dans des cages au sol grillagé source d'inconfort et de lésions aux pattes ; des cages qui ne permettent aux lapins ni de se dresser, ni de bondir, ni de s'isoler ; des cages vides de tout aménagement, sans matériau à ronger ou à manipuler ; des cages où des lapereaux nouveau-nés peuvent mourir écrasés par leur mère, encastrés dans le grillage ; des cages où 25% des lapins meurent avant d'avoir atteint l'âge où ils seront abattus ; des cages qui nécessitent un usage important d'antibiotiques pour éviter la propagation des maladies.

Les systèmes d'élevages intensifs, encouragés par les politiques publiques sont une véritable catastrophe pour les animaux, l'environnement et la santé publique. Ils ont par ailleurs conduit à une contraction drastique des emplois agricoles au détriment des logements, de l'espace et du temps octroyés aux animaux.

Monsieur le Ministre, la Fondation Brigitte Bardot et l'association L214 attendent de vous des actions rapides et concrètes pour sortir les lapins de ces cages et épauler la reconversion des acteurs d'une filière qui ne peut pas être durable.

Recevez, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Brigitte Bardot  
Présidente de  
la Fondation Brigitte Bardot

Antoine Comiti  
Président de  
L214

Ce courrier est envoyé pour information à Andrea Gavinelli (DG Sanco), à Pascale Briand (DGAL), au Conseil de l'Europe, à la Fédération des Vétérinaires d'Europe

1. EFSA, « L'influence des systèmes de logement et d'élevage actuels sur la santé et le bien-être des lapins domestiques d'élevage », adopté les 13 et 14 septembre 2005.